



AVIS N°015/2025/BVMAC/DG

AMORTISSEMENT DU PRINCIPAL ET PAIEMENT DES INTERETS « EOCG 6,25% NET 2021-2026 »

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que l'Etat du Congo, émetteur de l'Emprunt Obligataire « **EOCG 6,25% NET 2021-2026** », a procédé le **22 mars 2025**, au remboursement de la 4^{ème} échéance dudit Emprunt, pour un montant de **42 461 250 000 FCFA** (quarante-deux milliards quatre cent soixante et un millions deux cent cinquante mille), soit **37 743 333 333 FCFA** (trente-sept milliards sept cent quarante-trois millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois) pour le remboursement du principal et **4 717 916 667 FCFA** (quatre milliards sept cent dix-sept millions neuf cent seize mille six cent soixante-sept) au titre du paiement des intérêts.

Le coupon net à percevoir par Obligation s'élève à **3 750 FCFA** (soit 3 333 FCFA au titre de l'amortissement du principal et 417 FCFA pour le paiement des intérêts). Les opérations d'encaissement ont débuté le **24 mars 2024** auprès des guichets des sociétés de Bourse et des banques teneurs de comptes.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale au (237) 233 43 85 83 / 233 43 85 87 ou à l'adresse e-mail : bvmac@bvmac.cm. *VA AJ*

Fait à Douala, le 1^{er} avril 2025.

Le Directeur Général

Louis BANGA NTOLO

